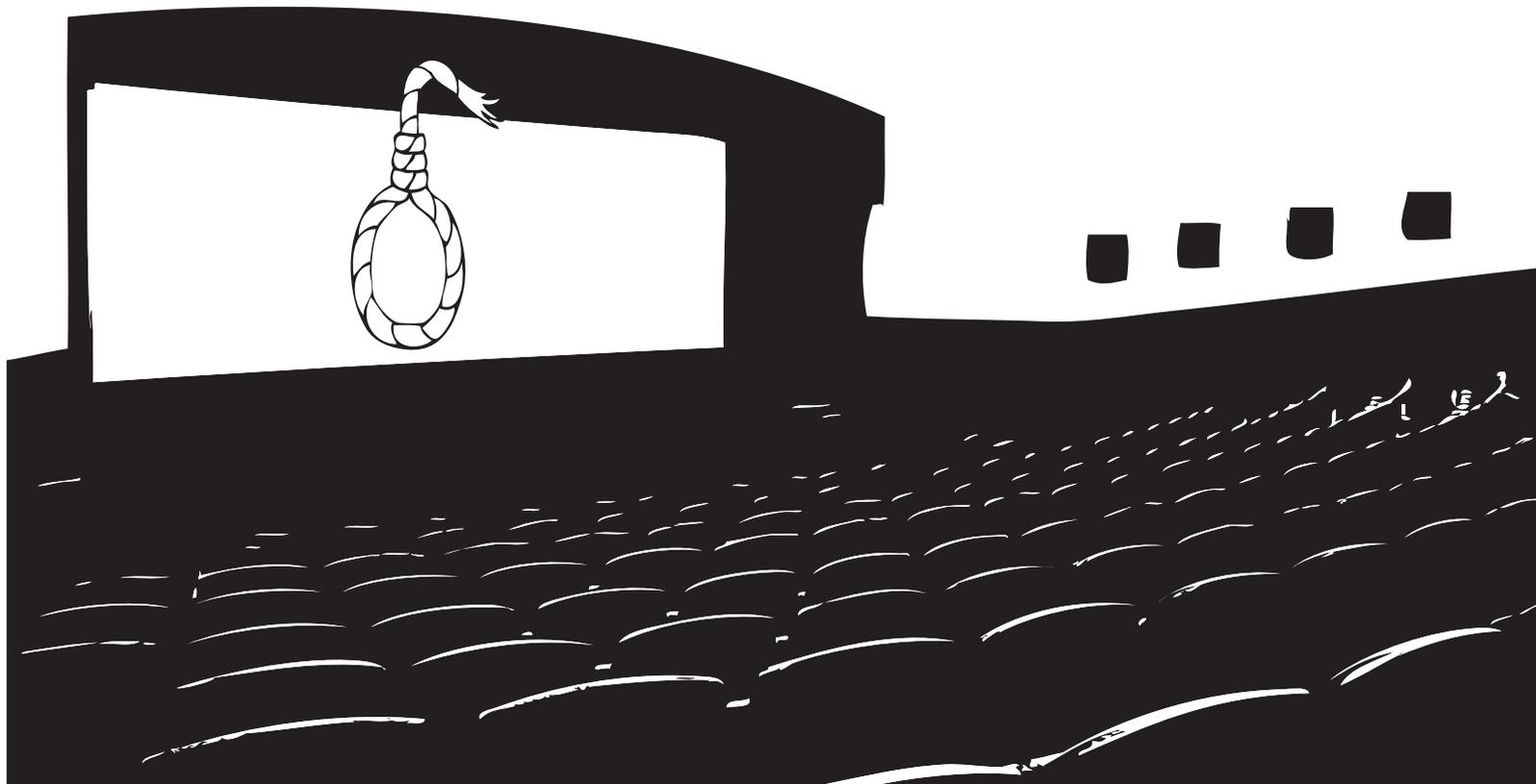


# VIE ET MORT D'UNE SALLE DE CINÉMA DE QUARTIER

"extrait"



1977,  
par Michel Ginter.

"Direction générale de la jeunesse et des loisirs, Ministère de l'éducation nationale, 1977"

## Une salle de cinéma de quartier : l'« Erasme » à Anderlecht

Notre étude portera sur un cas particulier : le cinéma « Erasme » à Anderlecht. Pourquoi l'« Erasme » ? Tout d'abord, nous voulions maintenir le sujet de notre analyse dans un cadre qui nous était proche et familier, à savoir l'agglomération bruxelloise. Dès lors, notre choix était limité : les salles de quartier de l'agglomération peuvent se compter sur les doigts d'une main ou peu s'en faut. Parmi elles, l'« Erasme » offrait pour notre étude des particularités avantageuses : c'est une salle relativement récente et confortable ; sa sélection de films semble, en général, le fruit d'une certaine volonté de qualité dans la programmation — ce qui tranche avec celle des autres salles de quartier ; enfin, ce cinéma est situé dans un quartier assez animé où il paraît possible, au premier abord, de poursuivre une activité cinématographique. Bref, c'étaient là des conditions qui rendaient plausible sa viabilité et qui nous permettaient de formuler l'hypothèse suivante : il suffirait de donner à cette salle l'occasion de présenter les films en première vision pour lui assurer sa rentabilité, parce qu'elle a déjà les autres atouts nécessaires : confort et bonne implantation géographique et sociale. Nous aurons l'occasion de développer cette idée au cours de notre étude.

Avant d'aller plus loin, il est nécessaire de définir la « salle de cinéma de quartier ». Qu'est-ce qui fait qu'une salle de cinéma est « de quartier » ? Nous allons tenter une définition suivant trois facteurs : la situation géographique, le public, la programmation.

### A. Définition de la « salle de cinéma de quartier »

#### 1° La situation géographique

Une définition du cinéma par sa situation géographique appelle une définition préalable du « quartier ». A propos de Bruxelles, Marie-Laure Roggemans écrit : « L'évolution historique de l'agglomération permet d'affirmer que son développement actuel se fait sur base du schéma « ville à quartiers ». Mais appartient-elle toujours à ce type aujourd'hui ou évolue-t-elle vers un autre type ? »<sup>1</sup> Et plus loin : « La structure spatiale de l'ancienne ville avec ses centres de quartier tend à disparaître. »<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Marie-Laure Roggemans, *La ville est un système social*, Bruxelles, Editions de l'Institut de Sociologie de l'Université Libre de Bruxelles, 1971, p. 51.

<sup>2</sup> *Ibid.* p. 52



L'« Erasme », rue de Veeweyde...



gine et dans sa conception architecturale elle-même en tant que salle de cinéma. Entre autres, la déclivité du sol a été spécialement étudiée afin de permettre la meilleure visibilité.

## 2° La vie

Depuis 1958, la salle n'a pas changé d'aspect. Mais les appareils de projection ont été remplacés : les lanternes au charbon ont fait place à des lampes au xénon. Il a fallu remplacer aussi les chaudières et les tapis. Enfin, en 1975, un nouvel écran de 16 mètres sur 7, d'une valeur de 100 000 francs, a pris la place de l'ancien. A la fermeture du cinéma « Variétés », au début de l'année 1976, cet écran devenait le plus grand de tout Bruxelles ! Mais le montant des investissements s'élevait ainsi à un demi-million de francs pour l'année 1975.

L'« Erasme » s'était révélé très rentable au cours des deux premières années de son exploitation. Et cela malgré le début du déclin des salles de quartier. Cependant, malgré toutes les qualités techniques de ce cinéma, la situation financière de l'« Erasme » amorça une courbe descendante dès 1961.

Nous sommes tenus à la discrétion quant au montant des recettes. De toute manière, l'évolution de celles-ci n'est pas très significative si l'on ne tient pas compte de la dévaluation monétaire et des augmentations du prix des places<sup>8</sup>. Ainsi, de 1960 à 1975, on constate que ces recettes suivent une tendance générale à la baisse. Mais cette baisse n'apparaît pas énorme telle qu'elle ressort des chiffres puisque la recette de 1975 n'est pas tellement inférieure à celle de 1961. En réalité, la diminution est très forte : combien de francs belges de 1976 faut-il en effet réunir pour obtenir une valeur équivalente à celle d'un franc belge de 1961 ?

## 3° L'évolution quantitative du public

Il est bien plus intéressant de suivre l'évolution du nombre de spectateurs par an. Nous avons extrait les données suivantes des formulaires remplis par Roland De Herdt à l'intention de l'Institut National de Statistique :

<sup>8</sup> En 1958, les prix s'établissaient comme suit :

- 12 francs pour les 6 premiers rangs ;
- 15 francs pour les 12 suivants ;
- 20 francs pour les 20 derniers.

En 1976, il y avait un prix unique de 60 francs.

Année	Nombre de spectateurs
1960	225 608
1961	192 942
1962	176 835
1963	140 016
1964	133 640
1965	135 346
1966	98 253
1967	111 924
1968	98 135
1969	82 547
1970	88 596
1971	79 632
1972	77 922
1973	68 295
1974	71 161
1975	67 972

Nous avons reporté ces données dans le diagramme II. Comme on peut le voir, il y a, en 1975, trois fois moins de spectateurs qu'en 1960. La régression est beaucoup plus marquée dans les premières années que dans les dernières mais, à longue échéance, la chute semble inexorable.

Nous avons ensuite comparé l'évolution dans le temps du nombre de spectateurs :

- à l'« Erasme » ;
- dans l'agglomération bruxelloise ;
- dans le pays.

En ce qui concerne ces deux derniers, nous disposons des chiffres de l'Institut National de Statistique pour les années 1960, 1966<sup>9</sup> et 1973<sup>10</sup>.

<sup>9</sup> « Statistique de l'exploitation des salles de cinéma. » Extrait du *Bulletin de Statistique*, n° 9, septembre 1968, p. 4.

<sup>10</sup> Statistique de l'exploitation des salles de cinéma.